

Programme de la Formation

Gestion des eaux pluviales à la parcelle

1 jour soit 7 heures de formation

7 heures en formation à distance
2 étapes de validation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Gestion des eaux pluviales à la parcelle (distance) <u>Étapes à valider : 2</u>	Distanciel synchrone	mardi 11 octobre 2022, 13h30 - 17h00	A distance (MTP)
<u>Date de l'évaluation finale : 12 octobre 2022</u>	Distanciel synchrone	mercredi 12 octobre 2022, 13h30 - 17h00	A distance (MTP)

CONTEXTE GÉNÉRAL

Dans un contexte de modification du régime des pluies, une gestion raisonnée des eaux pluviales à la parcelle s'impose comme une évidence. Cette gestion s'intègre dans une nécessité de construire des villes résilientes dans lesquelles la nature et l'eau ont un rôle prépondérant. Cette formation vous aidera à choisir la solution technique la plus adaptée.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

- Appréhender les trois grandes notions (rétention, abatement, valorisation)
- Définir la solution de gestion des eaux pluviales la plus adaptée aux attentes de la collectivité
- Préconiser des solutions techniques adaptées
- Réaliser des notes de calculs

PRISE EN CHARGE

Comment financer sa formation ?

Les formations ilot formation peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de formation.

Vous êtes **saliés d'agence libérale**, OPCO EP (www.opcoep.fr) intervient dans vos demandes de formation dans le cadre du Plan de formation validé par votre employeur

Vous êtes **architecte Libéral**, le FIF PL (www.fifpl.fr) prend en charge vos frais de formation. Il vous faut justifier d'au moins une année complète de cotisations URSSAF.

Vous êtes **dirigeant d'agence**, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site www.impot.gouv.fr N° Cerfa n°12635*04. La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

Vous êtes **demandeur d'emploi**, Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

PUBLIC CIBLE

Architectes, bureaux d'études fluides et tous professionnels de la construction s'intéressant à la gestion des eaux pluviales aussi bien pour la maison individuelle qu'un ensemble immobilier plus complexe.

PRÉREQUIS

Prérequis techniques pour les sessions se déroulant à distance

Disposer d'un ordinateur équipé d'une webcam (idéal mais pas indispensable) et d'un micro. Vous pouvez également utiliser un casque micro ou des écouteurs de téléphone.

Ou

D'un smartphone ou tablette. Pour cela, nous vous recommandons de télécharger l'application Zoom pour Android ou IOS.

Connexion internet de qualité et stable pour éviter les coupures intempestives.

Navigateurs compatibles et mis à jour : de préférence Chrome, Firefox ou Safari pour un meilleur usage de Zoom et de notre plateforme de formation à distance Moodle.

Privilégier un environnement calme, isolé des bruits.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Pour les personnes en situation de handicap

En cas de besoins spécifiques, contactez notre référente handicap :

Elsa DUCUING

contact@ilotformation.com

05 62 86 16 33

Evaluation de la formation

Au démarrage de la formation, les participants rempliront une feuille d'émargement, preuve de leur présence.

En fin de formation, une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée par courrier à l'issue du stage.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

Gestion des eaux pluviales à la parcelle (distance)

1 jour soit 7 heures de formation

7 heures en formation à distance

2 étapes de validation

Modalité d'apprentissages : Distanciel synchrone

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Distanciel synchrone	mardi 11 octobre 2022, 13h30 - 17h00	A distance (MTP)
Distanciel synchrone	mercredi 12 octobre 2022, 13h30 - 17h00	A distance (MTP)

Étapes à valider : 2

Date de l'évaluation finale : 12 octobre 2022

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Appréhender les trois grandes notions (rétention, abatement, valorisation)
- Définir la solution de gestion des eaux pluviales la plus adaptée aux attentes de la collectivité
- Préconiser des solutions techniques adaptées
- Réaliser des notes de calculs

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Equipements et supports pédagogiques

L'association Ilot formation dispose d'une salle de formation et d'outils pédagogiques (Un vidéo projecteur, un écran, un paperboard, un PC portable, une télévision, un magnétoscope et un lecteur DVD).

Les questionnaires de positionnement sont diffusés par des outils numériques de type Kahoot que les participants pourront remplir en direct depuis leur smartphone.

Un support papier de formation « guide-stagiaire » reprenant de manière synthétique l'essentiel des apports théoriques de la formation sera distribué par le formateur aux participants lors de la formation ou sera mis à disposition sur notre plateforme e-learning. Les participants pourront également retrouver tout au long de la formation, toutes les ressources documentaires téléchargeables et tous les supports de formation mis en œuvre pour chaque module (documents, Powerpoint, bibliographie, sitographie...) sur notre plateforme e-learning.

Modalités pédagogiques

Les méthodes pédagogiques et les supports que nous proposons vont permettre une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions une pédagogie active, basée sur une approche socio-constructiviste qui favorisera les interactions sociales de travail. Pour cela, nous proposons des études de cas et des mises en situation visant à simuler des situations les plus proches de leur réalité professionnelle. En outre, ces travaux de groupe visent à favoriser les échanges expérientiels entre apprenants.

PROGRAMME

Séquence 1

Webinaire - Durée : 3h30

- Les enjeux de l'eau dans le monde
- L'impact du changement climatique sur le cycle de l'eau
- Les grandes notions de gestion des eaux pluviales - récupération - rétention - abattement
- Les impacts de la rétention, de l'abattement et de la valorisation des eaux de pluie
- Comment aborder un dossier gestion des eaux pluviales à l'échelle de la parcelle
- Comment calculer une surface active

Séquence 2

Webinaire - Durée : 3h30

- Les solutions techniques existantes pour chacune des trois notions présentées ci-dessus
- Le répertoire des questions à poser et des informations à recueillir
- Études de cas simples
- Les interactions des entre l'abattement et la valorisation des eaux de pluies
- Études de cas complexes